



PROGRAMME DE FORMATION

Sécuriser le foncier d'une opération d'aménagement

ORGANISATION

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

CONTENU PEDAGOGIQUE



PUBLIC VISE

Chargés d'opération souhaitant appréhender les modalités de sécurisation du foncier dans le cadre d'opérations d'aménagement



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Présenter les différents types de propriétaires et les contraintes générées pour l'acquisition
- Appréhender la mise en place d'une stratégie d'acquisition favorisant la maîtrise des coûts du foncier
- Identifier les procédures d'appropriations des fonciers et les modalités de leur mise en œuvre



DESCRIPTION

Accueil et recueil des attentes

La propriété immobilière

- Les différents types de propriétaires : publics/privés et démembrements
- La propriété des sols, les murs, les fonds de commerces
- Particularités : baux emphytéotiques – VEFA – BEFA

Méthode de sécurisation des biens immobiliers

- L'étude de dureté foncière (qualification des biens : bâti vacant, foncier pollué, fond de jardin... ; qualification de sa mutabilité)
- Les stratégies d'acquisition (réflexion sur le phasage d'acquisition en fonction du type de propriété et de la dureté foncière, évolution potentielle du projet)

Les modes d'acquisition

- Amiable (avant contrat, acte notarié, acte administratif)
- Expropriation (Déclaration d'utilité publique, présentation des phases administratives et judiciaires)



- Prémption (définition du droit de prémption urbain, les autres droits de prémption, les biens concernés, la mise en œuvre)

Synthèse et bilan de la formation



PREREQUIS

Aucun pré-requis



MOYENS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Moyens pédagogiques

- Apports théoriques
- Présentation de cas d'étude
- Mises en situations

Supports pédagogiques

Présentation de documents (matrice cadastrale/renseignements sommaires urgents/copie d'acte notarié/fiche d'état parcellaire). Le support de formation sera transmis, en format numérique, à chaque stagiaire.



MODALITES D'EVALUATION ET DE SUIVI

En amont de la formation

- Recueil des attentes des stagiaires afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...)
- Auto-positionnement des stagiaires afin d'évaluer le niveau de départ

Tout au long de la formation

- Évaluation des acquis en fonction des objectifs visés avec des questions orales, des exercices, des QCM, des cas pratiques ou mises en situation...

A la fin de la formation

- Auto-positionnement des stagiaires afin de mesurer l'acquisition des compétences
- Questionnaire de satisfaction en ligne